

Acteur PRAP 2S*

Maintien et actualisation des compétences (MAC)

* Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire & médico social

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP en contribuant à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et humaines, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir selon le document de référence INRS.



Durée :

1 jour de formation
(7 heures)

Référentiel de l'INRS
Version 8.04/2019

Effectif :

De 4 à 10 participants

Horaires *:

8h-12h
et 13h-16h

*(ou selon la demande de l'entreprise)

Lieu :

Dans nos locaux pour
une formation inter
entreprise
Dans vos locaux pour
une session intra
entreprise

Contact :

Guillaume DERULLE
0696 710 367
ergodom-formation@orange.fr
www.ergodom.fr

PUBLIC

Tout personnels
d'entreprises,
d'associations ou de
structures publiques

PRE REQUIS

Avoir le certificat
acteur PRAP 2S

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation continue
certificative. A l'issue
de cette évaluation, un
certificat de acteur
prévention sera délivré
au candidat qui a
participé à l'ensemble
de la formation et fait
l'objet d'une évaluation
favorable.
Valable 24 mois.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques sous forme d'exposés suivis d'échange
Mises en situations pédagogiques
Etude de cas à partir des situations professionnelles vécues
Exercices pratiques adaptés en sous groupes

